

Distribution limitée

**WHC-98/CONF.203/2
Paris, le 21 octobre 1998
Original : anglais/français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL
Vingtième deuxième session**

**Kyoto, Japon
30 novembre – 5 décembre 1998**

Point 2 de l'ordre du jour provisoire: Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

22^{ème} session du Comité du patrimoine mondial
Ordre du jour provisoire annoté

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>1. Ouverture de la session par le Directeur général de l'UNESCO ou son représentant</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier</p> <p>3. Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur</p> <p>- Message du Forum international de jeunes sur le patrimoine mondial</p>	<p>WHC-98/CONF.203/1Rev. Ordre du jour provisoire</p> <p>WHC-98/CONF.203/2 Ordre du jour provisoire annoté</p> <p>WHC-98/CONF.203/3 Calendrier provisoire</p>	<p>INF.4 Composition du <u>Bureau</u> du Comité du patrimoine mondial 1977-1998</p>	<p>L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Bureau à sa 22^{ème} session ordinaire.</p> <p><i>Conformément au Règlement intérieur</i> (Article 12), le Comité, au début de chaque session ordinaire, élit un Président, cinq Vice-présidents et un Rapporteur, qui resteront en fonction jusqu'à l'ouverture de la session ordinaire suivante. Le Président, les Vice-présidents et le Rapporteur sont immédiatement rééligibles pour un second mandat. En élisant le Bureau, le Comité devra tenir dûment compte de la nécessité d'assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde.</p> <p>Le(s) participant(s) du Forum international de jeunes sur le patrimoine mondial adressera(ont) un bref message au Comité.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>4. Rapport du Secrétariat sur les activités entreprises depuis la 21^{ème} session du Comité du patrimoine mondial</p> <p>5. Rapports du Rapporteur des 22^{ème} sessions du Bureau du patrimoine mondial (1998)</p> <p>6. Méthodologie et procédures pour la soumission de rapports périodiques</p>	<p>WHC-98/CONF.203/4 Rapport du Rapporteur de la 22^{ème} session du Bureau du Comité du patrimoine mondial tenue à Paris, 22-27 juin 1998</p> <p>WHC-98/CONF.203/5 Rapport du Rapporteur sur la 22^{ème} session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial tenue à Kyoto, 27-28 novembre 1998</p> <p>WHC-98/CONF.203/6 Méthodologie et procédures pour la soumission de rapports périodiques</p>	<p>INF.5 Rapport du Secrétaire sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la 21^{ème} session du Comité du patrimoine mondial</p> <p>INF.14 Rapport annuel 1998, Bureau nordique du patrimoine mondial, Oslo</p>	<p>Un rapport écrit est fourni comme document d'information WHC-98/CONF.203/INF/5. Une présentation orale sera faite par le Secrétaire du Comité.</p> <p>Rapport sur les activités entreprises en 1998 par le NWHO, incluant le rapport sur l'évaluation externe du Bureau.</p> <p>Le rapport (WHC-98/CONF.203/5) sera distribué aux membres du Comité pendant la session.</p> <p>Ce point a été préparé par le Bureau lors de sa 22^e session en juin 1998. Le document de travail WHC-98/CONF.203/6 reflète les observations faites durant la session du Bureau.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>7. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial</p>	<p>WHC-98/CONF.203/7 Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril</p> <p>WHC-98/CONF.203/8 Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial</p>	<p>INF.6 Rapport de la mission effectuée à Srébarna, Bulgarie, 1-6 octobre 98</p> <p>INF.15 Quatrième rapport sur l'état de conservation des Châteaux et parcs de Potsdam et Berlin (Allemagne) soumis à la 22e session extraordinaire du Bureau (réf. WHC-98/CONF.202/INF.7)</p> <p>INF.17 Rapport de la mission conjointe UNESCO-ICOMOS-Le Gouvernement de Sa Majesté sur l'état de conservation de la Vallée de Kathmandu et plan d'action à échéances fixes des mesures correctives soumis à la 22^{ème} session extraordinaire du Bureau (réf. WHC-98/CONF.202/INF.6)</p> <p>INF.18 Rapport de la mission du patrimoine mondial – Parc national de Kakadu, Australie, soumis à la 22^{ème} session extraordinaire du Bureau (réf. WHC-98/CONF.202/INF.2)</p>	<p>Le Bureau, lors de sa 22e session extraordinaire examinera l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le document de travail du Bureau est mis à la disposition du Comité pour information sous la cote WHC-98/CONF.203/8.</p> <p>Les décisions et recommandations du Bureau seront transmises au Comité comme document de travail WHC-98/CONF.203/8Rev.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>8. Informations sur les listes indicatives et examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial</p> <p>9. Suite à donner au travail de l'Organe consultatif du Comité du patrimoine mondial</p>	<p>WHC-98/CONF.203/9 Informations sur les listes indicatives</p> <p>WHC-98/CONF.203/10 et 203/10Rev. Examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial en péril et sur la Liste du patrimoine mondial</p> <p>WHC-98/CONF.203/11 Suite à donner au travail de l'Organe consultatif du Comité du patrimoine mondial</p>	<p>INF.10 Evaluations de l'UICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes</p> <p>INF.11 Evaluations de l'ICOMOS des propositions d'inscription de biens culturels et mixtes</p> <p>INF.16 Rapport du l'auditeur externe au Directeur général de l'UNESCO sur l'évaluation de gestion administrative de la Convention du patrimoine mondial, novembre 1997</p>	<p>WHC-98/CONF.203/10Rev. Le Bureau examinera un certain nombre de propositions d'inscription renvoyées pour complément d'information ou différées conformément aux Orientations. Les recommandations du Bureau seront transmises au Comité pendant sa session dans ce document de travail révisé.</p> <p>La 22e session extraordinaire du Bureau examinera les Orientations concernant l'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial et la collecte de fonds (WHC-98/CONF.202/7). Les recommandations du Bureau seront présentées au Comité dans le rapport du Bureau (WHC-98/CONF.203/5).</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>10. Rapport d'avancement, synthèse et plan d'action de la stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative et crédible</p>	<p>WHC-98/CONF.203/12 Rapport d'avancement, synthèse et plan d'action de la stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative et crédible</p>	<p>INF.7 Rapport de la réunion d'experts sur la <i>Stratégie globale pour les biens naturels et culturels du patrimoine mondial</i>, 25-29 mars 1998, Amsterdam, Pays-Bas</p> <p>INF.8 Rapport de la réunion régionale thématique sur les paysages culturels des Andes, Arquipa/Chivay, Pérou, 17-22 mai 1998</p> <p>INF.9 Rapport de synthèse de la 4e Réunion de stratégie globale pour l'Afrique de l'ouest, Bénin, 16-19 septembre 1998</p>	<p>Le Bureau a demandé à WHC et aux organismes consultatifs, lors de sa session de juin, de préparer conjointement une synthèse des diverses activités régionales et thématiques entreprises dans le cadre de la stratégie globale et de proposer un Plan d'action pour les années à venir, sur la base d'une évaluation de la situation présente.</p>
<p>11. Examen du Fonds du patrimoine mondial et approbation du budget pour 1999, et présentation du budget prévisionnel pour l'an 2000</p>	<p>WHC-98/CONF.203/13 Examen du Fonds du patrimoine mondial et approbation du budget pour 1999, et présentation du budget prévisionnel pour l'an 2000</p>	<p>INF.13 Rapports sur les activités entreprises par l'UICN, l'ICOMOS et l'ICCROM depuis la 21^{ème} session du Comité du patrimoine mondial et justification des dépenses encourues conformément au plan de travail approuvé par le Comité</p>	

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
12. Demandes d'assistance internationale	<p>WHC-98/CONF.203/14 Demandes d'assistance internationale</p>	<p>INF.12 <i>"Patrimoine et développement"</i>: Rapport sur les activités entreprises par les villes du patrimoine mondial - Déclaration de Suzhou sur la coopération internationale pour la sauvegarde et le développement des villes historiques</p>	<p>Les demandes d'assistance internationale d'un montant supérieur à 20.000 dollars EU et jusqu'à 30.000 dollars EU seront examinées et approuvées par le nouveau Bureau, le 3 décembre. Les recommandations du Bureau sortant pour les demandes d'assistance internationale d'un montant supérieur à 30.000 dollars EU qui devront être approuvées par le Comité, figureront dans le document WHC-98/CONF.203/14Rev.</p>
13. Activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial	<p>WHC-98/CONF.203/15 Activités de documentation, d'information et d'éducation concernant le patrimoine mondial</p>		<p>Conformément à la recommandation du Bureau lors de sa session de juin, le Comité sera invité à adopter une stratégie générale pour les activités de documentation, d'information et d'éducation, entreprises depuis 1998, et à prendre des décisions sur les activités et le budget proposé pour 1999 et envisagés pour l'an 2000.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENT DE TRAVAIL	DOCUMENT D'INFORMATION	REMARQUES
<p>14. Révision des Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial</p> <p>15. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la 23^{ème} session du Bureau du Comité du patrimoine mondial</p> <p>16. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la 23^{ème} session du Comité du patrimoine mondial</p> <p>17. Questions diverses</p> <p>18. Adoption du rapport de la session</p> <p>19. Clôture de la session</p>	<p>WHC-98/CONF.203/16 Révision des Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial</p> <p>WHC-98/CONF.203/17 Date, lieu et ordre du jour provisoire de la 23^{ème} session du Bureau du Comité du patrimoine mondial</p>		<p>Ce document a été préparé en consultation avec les Organismes consultatifs.</p> <p>Avant la clôture de la session par le Président, le Comité est invité à adopter le rapport de la session.</p>